



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2024/3033

**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **s.a. F.A.M.O.** demeurant à **rue d'Arschamp 58 à 4020 LIÈGE.**

Le terrain concerné est situé à **rue de la Baume 250 à 4100 SERAING** et cadastré **2e division section E n° 520 R 2, 520 P 2**

Le projet vise à "**régulariser la division de la maison de commerce en un immeuble de trois appartements, deux halls de stockage et un commerce, le placement d'une enseigne, ainsi que la mise en peinture des halls de stockage et du pavage de la zone de parking**" et présente les caractéristiques suivantes : **le projet s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~-D.IV.40-~~ R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Fabrizio BENNARDO ( 04/330.86.33)**.

**L'enquête publique est ouverte le 18 août 2025 et clôturée le 1 septembre 2025.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **1 septembre 2025**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 3 avril 2025)  
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 13 février 2025)  
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF  
TROISIÈME ÉCHEVINE